

## **Bilan du conseil municipal du 13/11/2023**

*Élus du groupe de la minorité  
du Conseil Municipal de Saint-Brieuc*

Le conseil municipal du 13 novembre 2023 a duré 3h15 et comportait 27 dossiers.

En dehors des délibérations à caractère technique indispensables pour faire fonctionner la ville, et de quelques délibérations de subventions aux associations, avec l'évocation à nouveau du **centre de santé**, les 2 autres points considérés comme majeurs par la majorité et repris par la presse locale, ne vont pas changer dans l'immédiat le quotidien des brioichins ; que ce soit **la Tour de Cesson ou le budget participatif**.

### **1) Domaine de la Tour de Cesson : « Un vote sur une intention »**

Rappelons que le domaine de la tour de Cesson a fait l'objet d'une acquisition par expropriation sous l'ancienne municipalité. Il est donc normal -voire obligatoire -que la nouvelle équipe, après 3 ans de tergiversations et de pseudo-concertations au sein d'un groupe de travail had hoc, fasse part de ses **intentions d'aménager un jour et d'ouvrir au public ce site emblématique et historique de Saint-Brieuc**.

La majorité a profité de ce sujet pour faire une fois de plus de la communication, tout en indiquant à demi-mot que rien ne se ferait de concret avant de nombreuses années, sur un calendrier qui peut s'étaler jusqu'à 15 ans.

**Ce site d'intérêt historique, culturel et touristique aurait au moins mérité un calendrier et à minima une esquisse de plan d'actions et un début de financement.** Au lieu de ça, nous avons eu, comme d'habitude, une opération de communication avec des promesses et un vote sur un schéma d'intentions qui de toute façon n'engage à rien. Encore **un coup pour rien**.

### **2) Sur le budget participatif :**

Manifestement, c'est l'outil majeur de l'urgence démocratique, qui a été suspendu en 2022, et pour lequel il a fallu recourir à un bureau d'études pour évaluer son fonctionnement en 2021.

**Nous avons pointé les coûts de fonctionnement de ce dispositif, peu connu des habitants, sauf des initiés** et dont les coûts de mise en œuvre, d'évaluation et d'animation, avoisinent certainement plus de 300 000 € par an. La seule réponse qui nous est faite à ces observations, c'est qu'il fallait absolument tout faire pour davantage intéresser les citoyens à la vie publique et démocratique.

Nous serions d'accord avec cette réponse si le budget participatif n'était pas accaparé par quelques associations bien informées. Quant aux habitants, soit, ils ne le connaissent pas soit, ils ne sont pas touchés par l'impact de ce gadget coûteux et dont l'efficacité est loin d'être démontrée.

En attendant, la ville aura donné **10 000 € à un bureau d'études** pour évaluer ce dispositif, **25 000 € pour créer un site internet dédié** et **50 000 € pour recruter un cadre A chargé de l'animer**, comme si il n'y avait pas déjà dans les services de la ville des agents compétents pour piloter ce dispositif... et comme s'il n'y avait pas d'autres urgences à Saint-Brieuc !

**Pourquoi avoir créé ce budget participatif alors qu'il existe déjà un fonds de participation des habitants dans les quartiers de la politique de la ville** (Europe, Balzac, Croix St Lambert, Waron), qui s'inscrit bien davantage dans une démarche de reconnaissance citoyenne et vraiment à la disposition des habitants et des structures associatives de proximité ?

Mais il est vrai que cette initiative est nationale et n'a pas l'estampille de la majorité municipale qui croit tout inventer depuis 3 ans!

### **3) Centre de santé – saison 2**

Manifestement, le projet patine, il est plus difficile que prévu de recruter des médecins. C'est une réalité que nous connaissons tous. L'ouverture prévue à l'automne est reportée, d'après la presse à 2024. Là encore il y a aura de nombreux déçus après les annonces tonitruantes de la fin du printemps dernier.

En attendant, le conseil municipal a modifié les statuts du groupement d'intérêt public, en charge de gérer le centre, pour y adjoindre **l'association des usagers**, nous dirons des futurs usagers, car pour l'instant, le centre n'existe pas.

En tout cas, et **en contradiction avec les pratiques démocratiques les plus élémentaires, les élus de la minorité sont exclus du conseil d'administration. L'entre-soi est décidément le guide de cette majorité.**

Ce sujet a toujours été pour nous un enjeu majeur, **la santé des habitants était un objectif essentiel et urgent que nous avons mis en avant** durant la campagne électorale. Il aura fallu attendre presque 4 ans pour que la majorité élue concrétise un projet avec 2 médecins (équivalents temps plein) pour commencer, ce qui en tout état de cause, ne répondra jamais aux vrais besoins de la population.

**Enfin, quelques brèves :**

**- Sur le traditionnel tableau des effectifs:** les effectifs de la ville en équivalents temps plein **ont progressé de 20 emplois**, passant de 985 agents en octobre 2022 à 1005 en octobre 2023.

La conséquence est une **augmentation de la masse salariale de l'ordre de 800 000 €** minimum sur une année. **Malheureusement, ce point majeur, qui relève de la gestion quotidienne de la ville par l'équipe majoritaire, n'a été relevé par personne !**

**- Enfin, à l'occasion de la délibération concernant la convention de servitude avec Enedis**, nous avons pris l'initiative de **remercier toutes les personnes et les structures publiques et privées qui sont intervenues après la tempête** dans tous les domaines qui ont pu être touchés.